

Participer à la grande Consultation de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

Tous les deux ans, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne organise une grande Consultation auprès des particuliers pour qu'ils donnent leur avis sur les stratégies qui s'appliqueront entre 2022 et 2027 dans le cadre du nouveau Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE).

Tous les deux ans, le CPIE de Belle-Ile-en-Mer se mobilise pour que vous puissiez participer à cette Consultation.

Depuis le 1^{er} mars et jusqu'au 1^{er} septembre, vous pouvez répondre en ligne au questionnaire de la Consultation sur l'eau, les inondations et le milieu marin.

Voici donc les liens :

- Pour s'informer sur les objectifs, les actions envisagées, le budget et les étapes de mises en œuvre du prochain SDAGE 2022 -2027 :

<https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr/home/consultation-eau/notre-proposition-de-strategie-pour-leau.html>

- Pour connaître les propositions d'actions en détail:

<https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr/home/consultation-eau/notre-proposition-de-strategie-pour-leau.html?dossierCurrentElement4ad08535-a67e-475f-be55-58881d698ecc=214b4a60-cf4f-435a-9968-d74596cff8a3>

- Pour accéder au questionnaire en ligne :

<https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr/home/consultation-eau/donnez-son-avis---questionnaire.html>

Si vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas répondre au questionnaire en ligne, le questionnaire en version papier est à votre disposition à l'accueil du CPIE de Belle-Ile-en-Mer (Les Glacis, 56360 Le Palais) du lundi au vendredi de 10h à 12h30.

Tous les avis sont recueillis et pris en compte par les membres du Comité de Bassin Loire Bretagne. Alors n'hésitez plus, participez !!

A partir de mi-mai, une autre consultation sera lancée sur le milieu marin. Nous vous communiquerons les informations dès qu'elles seront accessibles.